

# Nicolas Criaud : “Les agents publics doivent devenir acteurs de leur rémunération”

Bastien Scordia

## **Pourquoi la ville de Guérande a-t-elle décidé de consulter ses agents sur la mise en place d'un volet indemnitaire de leur rémunération, le complément indemnitaire annuel (CIA), qui vise à reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir ?**

L'idée est d'accompagner un changement de culture. Depuis le début de mon mandat, avec ma majorité, j'ai toujours eu l'objectif de construire un collectif et de la cohésion entre les agents de la collectivité. Nous nous sommes ainsi orientés vers la mise en place d'un CIA porté sur le collectif. Nous avons fixé le montant de ce CIA à 300 euros maximum par agent en 2024. Ce dispositif repose sur des objectifs individuels, mais aussi sur un objectif collectif commun. J'ai donc demandé aux membres de mon comité de direction de travailler sur des propositions d'objectifs à remplir. Plusieurs hypothèses ont été émises et deux objectifs ont finalement été retenus. Nous avons ensuite décidé d'innover en mettant au vote ces deux objectifs dans le cadre d'une consultation interne de nos agents, afin que ceux-ci puissent trancher. Les agents publics doivent devenir acteurs de leur rémunération. C'est le cas avec notre démarche innovante, qui conforte la coconstruction et la cohésion.

## **Quels sont les objectifs collectifs qui ont été soumis au vote ?**

Le premier visait à rendre plus visible l'action des services municipaux et à valoriser le travail des agents. Cet objectif aurait pris forme à travers plusieurs actions, comme l'organisation de journées “portes ouvertes” ou d'opérations “vis mon métier”, en interne comme en externe, pour permettre au plus grand nombre de cerner la richesse et la réalité de notre quotidien. Le deuxième objectif visait quant à lui à encourager les activités physiques et de bien-être pour renforcer le collectif. Et ce *via* la participation à des opérations “nettoyage de la ville”, l'expérimentation de programmes de réveil musculaire ou de relaxation, mais aussi la participation à des défis sportifs partagés avec l'ensemble de la collectivité.

À nous de nous adapter et d'être attractifs, mais encore faut-il que l'on nous donne davantage de moyens.

## **Quels sont les résultats de cette consultation, qui s'est tenue le 9 novembre ?**

Le défi de la mobilisation a été relevé avec succès : 253 agents ont participé à cette consultation interne sur le CIA, soit 78,09 % de nos agents. C'est finalement l'objectif relatif aux activités physiques et de bien-être qui a été retenu puisqu'il a recueilli 59,57 % des suffrages contre 40,43 % pour l'objectif visant à rendre visible l'action des services municipaux.

## **Dans le cadre de la future nouvelle grande réforme de la fonction publique, le ministre Stanislas Guerini veut développer la rémunération au mérite des agents publics pour mieux reconnaître les mérites individuels et collectifs. Faut-il donner davantage de marges de manœuvre aux employeurs territoriaux s'agissant de la rémunération de leurs agents ?**

Oui, je pense que l'on peut aller beaucoup plus loin, d'autant plus dans le contexte de crise d'attractivité que connaît actuellement le secteur public. Nous sommes en forte tension aujourd'hui, la fonction publique ne fait plus rêver comme elle pouvait le faire auparavant. À nous de nous adapter et d'être attractifs, mais encore faut-il que l'on nous donne davantage de moyens. Et il y a un sujet d'importance : le statut de la fonction publique, qui nous enferme dans des règles, dans des limites et ne nous laisse pas suffisamment de souplesse ou du moins ne nous permet pas d'expérimenter ou d'aller plus loin pour reconnaître le mérite de nos agents.

**Propos recueillis par Bastien Scordia**